

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
CANTON DE BERG - HELVIE

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

ARRÊTE N° 13-2026

Arrêté portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu ANDRE conseiller municipal

Monsieur le Maire de la commune de SAINT-MAURICE-D'IBIE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-18,
Vu la délibération du Conseil municipal du 20 mars 2026 fixant les indemnités des élus,
Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, notamment pour animer les commissions extra-municipales, il est nécessaire de prévoir une délégation à Monsieur Mathieu ANDRE et ce à compter du 20 mars 2026.

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Monsieur Mathieu ANDRE assurera les fonctions de conseiller délégué « travaux et voirie ». A ce titre, il sera notamment en charge de demander des devis pour les travaux envisagés et de mettre en place un plan pluriannuel pour l'entretien et le suivi de la voirie.

Article 2

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie, et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet. En outre, une expédition en sera transmise au comptable public de la commune.

Fait à SAINT-MAURICE-D'IBIE, le 31 mars 2026

Publié et transmis en Sous-Préfecture et au comptable public ce même jour.

Pierre-Henri CHANAL
Maire

Mathieu ANDRE
Conseiller municipal



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mathieu Andre', is written over a horizontal line.